JL IMH UM>> le journal de la Coalition Large de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (CLASSE)

secondaires en action!

Mars 2012



Qu'est-ce que la hausse des frais de scolarité?



dessin: Marie Dauvergne

Au Québec, l'éducation est considérée gratuite aux niveaux primaire, secondaire ainsi qu'au cégep. Pourtant, on demande aux étudiants et étudiantes de fournir leur matériel scolaire au primaire et au secondaire. De plus, au cégep et à l'université, des frais institutionnels viennent s'ajouter à leur facture. Ces frais varient d'une institution à l'autre mais atteignent, en général, plusieurs centaines de dollars par année. À l'université, en plus du matériel scolaire et des frais institutionnels, il faut ajouter les « droits de scolarités » à la facture étudiante. Les droits de scolarité sont directement déterminés par le gouvernement qui impose un montant minimum à payer pour avoir accès à l'éducation supérieure.

epuis 2007, nous assistons à une augmentation constante des droits de scolarité. En 2007, les droits de scolarité étaient de 1668 \$ pour une année scolaire régulière. Le gouvernement libéral avait alors imposé une augmentation totale de 500 \$. Cette année, le gouvernement augmentera encore les frais de 1625 \$ sur une période de cinq ans. Cette nouvelle hausse portera les droits de scolarité à 3793 \$. Au total, la facture universitaire sera de 4500 \$ par année en 2017... et continuera d'augmenter dans les années à

Ceci étant dit, soulignons que les étudiants et étudiantes seront les principales victimes de cette hausse. En effet, ceux et celles qui vont payer l'ensemble de cette hausse sont actuellement en secondaire 3. Aussi, étant donné la répartition de cette hausse de frais sur plusieurs années, beaucoup semblent assumer que les victimes de ces mesures sont trop jeunes pour pouvoir réagir et s'y opposer.

Par cette stratégie le gouvernement tente d'acheter la paix avec les étudiants et étudiantes qui sont actuellement sur les bancs des universités. En effet, si un baccalauréat dure 3 ans et que l'augmentation des frais s'échelonne sur 5 ans; la vaste majorité des universitaires actuel-le-s ne vivront pas les conséquences de la hausse des droits de scolarité. Ainsi, le gouvernement espère que ceux et celles qui seront affecté-e-s par la totalité de cette hausse ne se sentent pas directement concerné-e-s.

D'ailleurs, à première vue, il est tout à fait normal qu'une personne de 15 ans ne sache pas avec certitude si elle va vouloir ou non aller à l'université. Cependant, c'est environ 7000 personnes qui devront renoncer aux études universitaires à cause de la nouvelle augmentation. En tant qu'élève du secondaire, vous pourriez être de ceux et celles qui ne pourront pas aller à l'université à cause de cette hausse.

1 Tiré du document: Les écoles secondaires et la lutte contre la hausse des droits de scolarité!, disponible sur http://www.asse-solidarite.qc.ca/

IMG/pdf/La_mobilisation_au_secondaire.pdf. Références disponibles en ligne

Secondaires en action!

Joignez le mouvement de grève étudiante

Depuis le 13 février dernier, les étudiants et les étudiantes des cégeps et des universités ont entamé une grève générale pour que les universités restent ouvertes à toute la population, en particulier pour vous, élèves du secondaire. Un appel de solidarité a été lancé afin que vous vous joigniez au mouvement. Serez-vous de la partie?

QUE FAIRE AU SECONDAIRE?

Il est plus difficile de voter la grève au secondaire, car il n'y a pas d'association étudiante similaire à celles des cégeps et des universités. En revanche, il est possible de trouver le moyen de rassembler des centaines de personnes dans un gymnase pour faire une assemblée, avec ou sans l'accord de la direction. Les assemblées sont importantes pour débattre des enjeux de la grève. Elles permettent aussi de se donner un rendez-vous pour réaliser une action. Par exemple, les élèves peuvent décider de faire des lignes de piquetage pour bloquer les entrées de l'école. Il est aussi possible d'inviter tout le monde à ne pas aller aux cours et à se rassembler dans un lieu proche de l'école pour faire une manifestation. Les possibilités sont infinies. C'est à vous de leur donner vie!

POLITISÉ-E-S, LES JEUNES DU SECONDAIRE?

Il est sûr que la direction de l'école va tout faire pour empêcher les jeunes de s'organiser. Il faut donc être prudent, discret et bien organisé. N'hésitez pas à faire des réunions en dehors de l'école et à vous faire un réseau sur internet (courriels ou médias sociaux). On va sûrement aussi se moquer des jeunes du secondaire en disant qu'ils sont trop « immatures » pour faire des actions politiques. On va vous dire que vous ne cherchez qu'à *foxer* les cours, sans savoir pourquoi vous vous battez. La meilleure façon de prouver le contraire, c'est de vous informer des enjeux (visitez le site www. bloquonslahausse.com) et d'écrire dans vos propres mots les raisons de votre colère. Nous savons très bien que nombres de jeunes du secondaire sont beaucoup plus matures, responsables et politisé-e-s que bien des adultes haut placé-e-s dans la hiérarchie de la société.

Plus rien à perdre face à l'avenir bouché

Peut-être que plusieurs auront peur des ordres de la direction ou de manquer des cours, et c'est normal. Mais, aujourd'hui, les jeunes doivent beaucoup plus craindre pour leur avenir et celui de la société que pour les quelques heures de retenue qu'ils pourraient subir comme punition. Notre présent et surtout notre avenir sont noirs : un grand nombre de parents est endetté jusqu'au cou et travaille tout le temps ; les pauvres deviennent de plus en plus pauvres et une poignée de riches de plus en plus riches ; le gouvernement veut nous faire travailler dans des *jobs* misérables et nous endetter à la place de nous laisser étudier. Il est temps de dénoncer cette vie sans liberté. Le Québec compte sur vous pour que vous débouchiez l'avenir de cette société. **Espérons que vous serez à la hauteur!**

Pour suivre le mouvement de grève, visitez le : BLOQUONS LAHAUSSE.COM



145 000

Étudiants et étudiantes sont en grève générale illimitée (en date du 12 mars 2012) et des dizaines de milliers d'autres les rejoindront dans les prochains jours. Cela fait deux ans que les pétitions, les actions et les manifestations se multiplient dans le but de faire plier le gouvernement. Ces moyens d'action s'étant révélés inefficaces, les étudiants et étudiantes ont décidé de faire la grève. Les associations étudiantes ont ainsi engagé un bras de fer avec le gouvernement Charest afin de le faire reculer sur la hausse des frais de scolarité. Des lignes de piquetage bloquant les entrées se tiennent donc tous les jours devant les cégeps et les classes des universités dans le but de faire annuler les cours. Le temps ainsi libéré permet aux étudiants et étudiantes d'organiser et de participer à toutes sortes de manifestations et d'actions qui perturbent la société. Ce sont des moyens de pression qui, dans l'histoire, ont fait leurs preuves. Une grève coûte cher au gouvernement, très cher. En effet, la grève étudiante menace de retarder l'entrée au cégep de toute une cohorte de jeunes du secondaire et de créer aussi un engorgement dans les universités, dans le cas où la session devrait être reprise au complet. C'est notre arme la plus dangereuse... et la plus efficace!





SOUS LES DETTES

QU'EST-CE QU'UNE GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE?

Par « grève », on entend une perturbation volontaire et collective des cours par les étudiants et étudiantes dans le but de faire valoir des revendications qui ne sauraient être entendues autrement. Quant au terme « générale », il évoque l'idée qu'une large proportion de la communauté étudiante du Québec participe au mouvement de grève. Quant au qualificatif « illimitée », il vient préciser le degré de confrontation avec le gouvernement : il ne s'agit pas de faire la grève pendant un temps infini mais bien de signifier que nous ne rentrerons pas en classe tant que le gouvernement n'auras pas plié face à nos revendications. Dans la pratique, la grève s'arrête lorsque les étudiants et étudiantes le décident collectivement. Pour cela, des assemblées générales où tout le monde peut participer ont lieu fréquemment pour décider de la reconduction ou de l'arrêt de la grève.

LE JOURNAL ULTIMATUM EST PRODUIT PAR LE COMITÉ JOURNAL DE L'ASSÉ ET SES COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES.

GRAPHISME: ALEXANDRE ANTAKI
DESSINS: MARIE DAUVERGNE, CAMILLE ROBERT
PHOTOS: DAVID SIMARD
TIRAGE: 25 000 EXEMPLAIRES

INRAGE. 25 000 EXEMPLAIRES

IMPRIMÉ PAR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS SYNDIQUÉ-E-S DE

PAYETTE ET SIMMS

DÉPOT LÉCAL À LA RIPHOTLIÈCHE NATIONALE DU QUÉDEC.

DÉPOT LÉGAL À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC: ISSN: 61999, No: 61994

MANIFESTATION FAMILIALE Dimanche 18 mars 13h

Montréal: Parc La Fontaine coin Cherrier Québec: Cégep limoulou campus Québec

Sherbrooke: Devant l'hôtel de ville, Wellington et Frontenac D'autres villes suivront

Plus d'informations sur le calendrier de Bloquanslahausse.com

Les écoles secondaires durant la grève de 2005

Le gouvernement semble la plupart du temps assumer que les élèves du secondaire sont trop jeunes ou pas assez politisé-e-s pour se révolter contre les injustices sociales. Or, les élèves ont souvent, à travers les différentes grèves étudiantes, démontré l'incohérence de cette attitude naïve et déconnectée. C'était particulièrement le cas en 2005, lors de la plus grande grève étudiante de l'histoire du Québec, où plusieurs écoles secondaires partout au Québec ont pris la rue pour aller rejoindre les rangs des cégépiens, cégepiennes et des universitaires. À l'époque, le gouvernement libéral menaçait de couper drastiquement dans le régime des prêts et bourses et c'est alors qu'il a assisté à un impressionnant mouvement de contestation là où il ne s'y attendait pas : ce sont des milliers d'élèves venu-e-s des écoles secondaires qui ont pris la rue, en colère, et solidaires du mouvement de grève.

LUTTER ET REVENDIQUER

De Montréal à Matane, en passant par Valleyfield, Sherbrooke et Saint-Jérôme, on a assisté au déroulement d'assemblées générales et d'adoption de mandats de grève d'une ou plusieurs journées. Puisque la loi rend l'école obligatoire pour les moins de 16 ans, mettre de l'avant des revendications politiques dans les établissements secondaires est plus ardu; des lignes de piquetage à la colle dans les serrures des portes, les élèves du secondaire en 2005 ont fait de leur mieux pour faire respecter leurs mandats de grève. Outre des nombreuses manifestations improvisées, on organisa une grande manifestation spécialement pour les élèves du secondaire qui furent nombreux et nombreuses à aller démontrer leur solidarité. Aux revendications des cégépiens, cégépiennes et universitaires, ils et elles avaient rajouté des demandes plus collées sur leur quotidien. Par

exemple, la création d'associations étudiantes au lieu de conseils d'écoles étant la plupart du temps contrôlés par la direction, l'abolition des programmes réservés à une élite (DÉFI, international, etc) ou encore un réinvestissement du gouvernement dans les écoles publiques, de plus en plus délaissées pour le privé.

C'est à votre tour!

Penser que nos actions sont inutiles parce qu'on est au secondaire est une erreur : ce sont les élèves du secondaire

en ce moment qui seront les plus touchés par la hausse. Et, autant que les étudiants et étudiantes des cégeps et des universités, ceux et celles du secondaire sont capables, en sortant dans la rue et en participant aux actions et aux manifestations, de perturber non seulement leurs institutions scolaires, mais la société en général. C'est à votre tour de montrer que le gouvernement a tort de sous-estimer les élèves du secondaire.



Répliquons au gouvernement!

Quand on s'oppose à la hausse des frais, ce n'est pas juste pour « chialer » parce qu'on ne veut pas payer. Évidemment, cette hausse concerne les jeunes du secondaire qui voudront aller à l'université. Mais elle concerne aussi la société québécoise dans son ensemble. On doit se poser la question : qui a le droit d'aller à l'université? Et bien tout le monde! De la même façon, tout le monde mérite d'être guéri lorsqu'il tombe malade. Peu importe de quelle famille on vient, on a le droit de continuer ses études jusqu'au bout, si on en a l'intérêt et le talent.

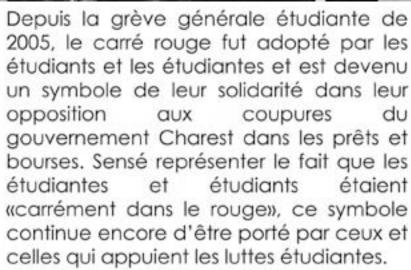
Legouvernement nous dit que les plus pauvres pourront continuer à aller à l'université grâce aux prêts et bourses. Malheureusement, beaucoup de gens n'en reçoivent pas, car leurs parents sont considérés comme « trop riches » par le système d'éducation. Dans la réalité, beaucoup de parents ne peuvent pas (ou ne veulent pas, dans certains cas) payer pour leurs enfants. À ce moment-là, les étudiants et les étudiantes en question doivent travailler à temps partiel pendant leurs études (17 heures par semaine en moyenne, ce qui menace la réussite scolaire). Plusieurs personnes retardent aussi leur entrée à l'université pour se ramasser de l'argent. Parfois, elles sont forcées d'emprunter de l'argent à la banque.

Pour ces gens-là, le choix d'aller à l'université est plus risqué. Leur situation financière est stressante. On comprendra alors que plusieurs vont plutôt décider de faire une technique au cégep. Est-ce juste? Le Parti libéral nous dit que chacun est libre de faire son chemin dans la vie, mais on dirait que tout le monde ne part pas avec les mêmes chances. Si ces mêmes personnes décident quand même d'aller à l'université, elles choisiront plus souvent des programmes qui donnent du travail, comme gestionnaire, médecin ou comptable. Comme ça, elles seront sûres de pouvoir rembourser leurs dettes après leurs études.

Les programmes qui ne mènent pas nécessairement à un emploi sécuritaire, comme les arts, les lettres et les sciences humaines, sont donc en danger. Est-ce que ces programmes-là sont du gaspillage d'argent? Bien sûr que non! L'université sert d'abord et avant tout à transmettre le savoir et la culture que notre société a accumulés de génération en génération. Évidemment, elle sert aussi à former des gens pour des métiers, mais pas qu'à ça! L'université n'est pas une usine à travailleurs et à travailleuses.

Est-ce qu'au Québec, on a assez d'argent pour que l'université soit gratuite, comme l'hôpital? Contrairement à ce qu'essaye de nous faire croire le gouvernement, oui! Cela dépend de nos priorités. Jean Charest a décidé de diminuer les impôts sur les revenus des plus riches et de faire moins contribuer les grandes entreprises aux financement des services publics comme l'éducation. Nous, on dit non! On veut que tout le monde contribue selon ses moyens au pot commun pour se payer, en commun, les choses les plus importantes : santé, éducation, retraite, etc. C'est ça, vivre en société : c'est accepter qu'on a besoin des autres pour bien vivre et non faire chacun et chacune pour soi.









L'assemblée générale

Une assemblée générale étudiante est un rassemblement des membres d'une association qui peut regrouper une faculté, un programme, un Cégep ou une école secondaire. C'est un lieu de décision où les étudiants et étudiantes débattent afin de prendre des décisions collectives qui devront être appliquées par tous et toutes.

La première étape, avant même d'organiser l'assemblée, est bien entendu d'informer les étudiants et étudiantes. On peut demander aux professeures et aux professeurs de donner quelques minutes pour des présentations en classe et organiser des débats, tenir des kiosques d'information dans la cafétéria ou tout endroit où se trouvent un grand nombre d'étudiants et d'étudiantes et leur parler pendant les pauses entre les cours.

Une fois que la population étudiante est bien informée, il faut trouver une date et un lieu. Les gymnases sont souvent pratiques pour ce genre de réunion puisqu'ils peuvent contenir un grand nombre de personnes.

L'animation peut être assurée par quelqu'un de plus familier avec les assemblées générales; par exemple, un ancien ou une ancienne de l'école ou encore un étudiant ou une étudiante d'un cégep avoisinant. La collaboration avec les anciens étudiants et les anciennes étudiantes est très utile, tant pour aider à l'organisation d'assemblées que pour du support logistique lors de la mobilisation ou l'organisation de lignes de piquetage.

Une assemblée générale au secondaire peut se faire avec un ordre du jour simple; les étudiantes et étudiants seront appelés à voter, par exemple, sur la tenue d'une manifestation et/ou d'une grève. Avant de voter, des débats doivent avoir lieu.

Une fois la décision prise, la réaction de la direction peut être variable. Cependant, peu importe la réaction de l'administration, il faut prendre les moyens nécessaires afin d'appliquer la décision démocratique de l'assemblée.

dessin: Marie Dauvergne

S'impliquer, au-delà de la grève!

ien que les étudiants et étudiantes soient présentement mobilisé-e-s contre la Bhausse des frais de scolarité, cette bataille ne sera pas la dernière lutte sociale pour améliorer notre monde. Nous serons tous et toutes appelé-e-s au courant de notre vie citoyenne à prendre parti sur des enjeux majeurs. L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, par exemple, regroupe des étudiants et étudiantes intéressé-e-s à défendre des valeurs de solidarité et de justice sociale. Il est important de s'impliquer activement dans les luttes féministes, anticapitalistes, environnementales, ainsi que dans d'autres luttes sociales pertinentes pour assurer une société juste et égalitaire.

Les associations étudiantes sont des espaces où la démocratie s'exerce réellement et où il y a des réflexions et des débats sur les moyens pour améliorer notre monde. Au collégial et à l'université, tu auras la chance de participer à ton assemblée générale pour décider des positionnements politiques de cette dernière. Continuer de s'impliquer sur le long terme, au cégep et à l'université, est nécessaire même en dehors des épisodes de grande mobilisation comme une grève. Si nous voulons un monde à notre image, il faudra continuer d'agir pour y arriver!

Besoin d'aide pour mobiliser votre école secondaire?
Allez voir l'association étudiante du cégep le plus près ou écrivez à : secondaire@asse-solidarite.qc.ca



13h à la Place du Canada, Montréal



www.bloguonslahausse.com